

non seulement songer à lui, mais aussi aux autres, c'est-à-dire prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter la propagation de la maladie. A cet égard, différentes instructions du Comité consultatif d'hygiène sont utiles à consulter, et il est certain que la nouvelle loi de 1892, qui rend obligatoire la déclaration des maladies épidémiques, en particulier la variole, permettra bien mieux que par le passé de prendre des mesures de défense en cas d'épidémie.

Rappelons seulement l'isolement obligatoire du malade, le soin que l'infirmier et ceux qui approchent le varioleux doivent prendre de se laver les mains dans des solutions antiseptiques, la nécessité où ils doivent être de se couvrir de vêtements appropriés (blouse fermée, pantalon de toile, caoutchoucs aux pieds, etc.), pour séjourner près du malade, etc., etc.

Les linges, les draps ayant servi pour les soins à donner au varioleux seront immergés dans des solutions désinfectantes, ou bien, si la chose est possible, transportés dans des sacs hermétiquement clos à l'étuve, à la désinfection, etc., etc.

Il y a là toute une série de mesures prophylactiques qu'un médecin doit connaître; il devra de même surveiller la désinfection des locaux, une fois le malade définitivement guéri et rentré dans la circulation. Nous n'avons pas à insister sur ces mesures d'hygiène qui ont été minutieusement décrites à plusieurs reprises dans différentes instructions du Comité consultatif d'hygiène de France.

CHAPITRE IV

TRAITEMENT DE LA VARICELLE

PAR

WILLIAM OETTINGER

Médecin de la Maison municipale de santé.

I

Nature et étiologie de la varicelle.

La varicelle est une fièvre éruptive de la première et de la seconde enfance, quoiqu'on l'observe parfois chez l'adulte.

L'éruption qui la caractérise et qui est constituée par des bulles ou des vésicules, à contenu d'abord transparent et très rapidement louche, et qui font place à des croûtelles, présente souvent une assez grande analogie avec les pustules de la variole et surtout avec celles de la varioloïde.

De là l'expression populaire de « petite vérole volante » et l'opinion qui a prévalu pendant longtemps, et que quelques auteurs admettent encore, que la varicelle n'est que la forme a plus atténuée de la variole.

De nombreuses raisons — ne serait-ce que l'absence d'immunité créée par la vaccine — que nous n'avons pas à exposer ici, militent en faveur de la spécificité de la varicelle, et c'est actuellement l'opinion généralement admise.

La varicelle est une affection essentiellement bénigne, provoquant peu de réaction générale, sauf dans quelques cas où le début paraît être celui d'une fièvre grave; c'est, en particulier, dans cette occasion que l'éruption est précédée ou accompagnée de véritables *rashes*.

Quelques complications qui peuvent survenir rendent dans certains cas le pronostic de la varicelle un peu moins bénin : il en est ainsi de la *varicelle ulcéreuse*, de la *varicelle gangreneuse*, capables d'entraîner la mort par accidents septicémiques.

La *néphrite* a été également signalée parmi les complications de la varicelle.

II

Traitement de la varicelle.

Dans les cas simples, le traitement consiste dans l'observation de quelques règles d'*hygiène*.

Au début de la maladie, s'il existe un mouvement fébrile, on maintiendra le malade au lit et à la diète; du lait, des potages constitueront toute l'alimentation.

Il faudra surtout surveiller, chez les jeunes enfants, l'état de la peau, empêcher l'excoriation des bulles par le grattage, et en conséquence envelopper les mains, si besoin est, d'un *pansement ouaté* léger. Le grattage est, en effet, une cause fréquente d'inoculations secondaires et peut être l'origine de petits abcès ou de complications plus graves encore.

Tous les jours, on *baignera* l'enfant lorsque l'éruption est abondante; on protégera ensuite les bulles au moyen de *pommades antiseptiques* ou, suivant les régions, de *poudres composées*, telles, par exemple, qu'un mélange à parties égales de *salol*, d'*acide borique* et d'*amidon*.

Si les vésicules sont très volumineuses et si on peut craindre qu'il ne se produise une ulcération consécutive, on fera usage de petits *pansements agglutinatifs*, tels que les *emplâtres au salol* ou, dans les cas où l'ulcération prend des caractères ecthymateux, de l'*emplâtre rouge de Vidal*.

Quant aux *complications viscérales* qui peuvent survenir, *néphrite*, broncho-pneumonie, etc., etc., elles ne comportent aucune indication thérapeutique qui leur soit particulière.

CHAPITRE V

TRAITEMENT DE LA ROUGEOLE

PAR

ALBERT JOSIAS

Médecin de l'hôpital Trousseau.

I

Traitement général.

La rougeole est regardée comme la plus bénigne des fièvres éruptives. Cela peut être vrai lorsqu'elle survient chez une personne vigoureuse et bien constituée. Cette conception serait exagérée si nous ne tenions un grand compte de l'âge du malade, de son tempérament et de la forme que revêt la maladie. Il n'est pas douteux que la rougeole a, en général, une allure moins insidieuse que la variole et la scarlatine; mais il n'est pas douteux non plus qu'elle prend souvent un caractère de gravité, spontané et insolite, et qu'elle engendre fréquemment une complication broncho-pulmonaire des plus sévères.

En présence d'une rougeole, nous devons donc nous préoccuper de préciser l'état de chaque jour de notre malade et nous soucier de prévenir les complications, en adoptant une hygiène sévère et en conseillant une pratique antiseptique. Cette hygiène et cette pratique antiseptique sont, du reste, communes à toutes les maladies infectieuses.